

A envoyer à :

Real Garant Versicherung AG Tél: +32 (0)52 89 51 10
Manta 12 E-mail: info.be@realgarant.com
B-9250 Waasmunster

Information générale

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
Code postal _____ Ville _____
E-mail _____ Numéro de téléphone _____
Numéro de chassis _____ N° IBAN Client _____
Numéro de compte bancaire pour le remboursement dans le cadre de la Garantie Pneus _____

Information générale concernant les dommages

Date du sinistre _____ Cause des dommages* _____ Eclatement _____
Déchirure _____
Pneu crevé (par ex. clou, vis, etc.) _____
*Des actes délibérés ou des manipulations malveillantes ne sont pas couverts.

Nombre de pneus endommagés _____

GAv	DAv
Profil: mm	Profil: mm
GArr	DArr
Profil: mm	Profil: mm

Veillez envoyer les documents suivants par e-mail à Real Garant

Déclaration dûment remplie et signée	Copie facture du (des) pneu(s) endommagé(s)	Copie facture du (des) pneu(s) remplacé(s)
---	--	---

En signant ci-dessous, je confirme explicitement l'exactitude et l'exhaustivité de ma déclaration.

Lieu _____ Signature du client / Garantie bénéficiaire _____

Date _____

Instructions d'établissement d'une Déclaration Garantie Pneus

Pour un traitement rapide et efficace de votre dossier de garantie sur pneus, nous avons besoin des documents suivants :

- Une déclaration de dommages complète et signée
- Une copie de la facture d'achat du(des) pneu(s) endommagé(s) (facture originale de votre Point de Service Agréé First Stop Benelux)
- Une copie de la facture d'achat du(des) pneu(s) de remplacement (facture originale de votre Point de Service Agréé First Stop Benelux)

Merci de fournir les documents mentionnés ci-dessus par poste ou e-mail:

Real Garant Versicherung AG
Manta 12
B-9250 Waasmunster Belgium

Fax: +32 (0)52 89 51 10

Email: info.be@realgarant.com

- Le traitement de votre dossier dommages se fera selon les Termes et Conditions de la First Stop Garantie Pneus.
- Le montant remboursé sera versé sur le compte bancaire renseigné dans la Déclaration de dommages.

Si vous avez d'autres questions vous pouvez envoyer un email à info.be@realgarant.com

PS : Ce produit de garantie pour les pneus Bridgestone a été lancé le 10/09/2022 et ne s'applique qu'aux pneus Bridgestone achetés dans un point de service First Stop agréé au BeLux après le 10/09/2022 OU dans un point de service First Stop agréé aux Pays-Bas après le 08/10/2022.